

CONSEIL MUNICIPAL de VILLIERS-LE-SEC

L'an deux mil vingt-six et le onze mars, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Villiers-le-Sec, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Laurence MEUNIER, Maire.
Présents : Laurence MEUNIER, Yann GIRARDOT, Annie VERSET, Christian VILLAUMIE, Sylvain ANDREOLI, Marie-France BAILLET Guillaume GARCIA, Ludovic PICARD, Julien RIBEIRO, Philippe VATTANT, Anne-Claire VIARD.

Absents excusés : Sonia VERSET-ELORRIOROZ

Pouvoir : Sonia VERSET-ELORRIOROZ à Annie VERSET

Secrétaire de séance : Anne-Claire VIARD

En exercice : 12	Présents : 11	Votants : 12
------------------	---------------	--------------

Comptes financiers uniques (CFU) – Année 2025

Madame MEUNIER Laurence ne participe pas au vote.

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière des budgets, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les Comptes Financiers Uniques 2025 :

Budget Principal	Résultat à la clôture N-1	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	-263 464.98		86 341.61	-177 123.37
Fonctionnement	525 543.83	263 464.98	95 132.44	357 211.29
Total	262 078.85		181 474.05	180 087.92

Budget Lotissement du Chemin de la Riochey	Résultat à la clôture N-1	Résultat de l'exercice N	Résultat de clôture de l'exercice N
Investissement	-30 240,00	30 240,00	0,00
Fonctionnement	640,00	-640,00	0,00
Total	-29 600,00	29 600,00	0,00

Affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2025 – budget principal

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE au 31/12/2025	357 211.29 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au budget primitif (c/1068)	177 123.37 €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	0 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	180 087.92 €

Vote des Budgets Primitifs– Année 2026

Le Conseil Municipal adopte les budgets primitifs suivants pour l'année 2026 :

Budget principal

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget de l'exercice	417 718.61 €	336 552.71 €	231 263.00 €	408 386.37 €
	+	+	+	+
Report	0,00 €	180 087.92 €	177 123.37 €	0.00 €
	=	=	=	=
Total de la section	417 718.61 €	516 640.63 €	408 386.37 €	408 386.37 €

Budget Lotissement du Chemin de la Riochey

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Budget de l'exercice	160 288.03 €	160 288.03 €	164 442.54 €	164 442.54 €
	+	+	+	+
Report	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0.00 €
	=	=	=	=
Total de la section	160 288.03 €	160 288.03 €	164 442.54 €	164 442.54 €

Salle des fêtes – ravalement de façades – travaux et subvention

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux de ravalement de façades de la salle des fêtes de Villiers-le-Sec d'un montant estimé total de 85 300,00 € HT. Il sollicite l'aide du Conseil Départemental et de l'Etat.

Sécurisation de bâtiments communaux – travaux et subvention

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux de sécurisation de bâtiments communaux de Villiers-le-Sec d'un montant estimé total de 5 700,00 € HT. Il sollicite l'aide du Conseil Départemental et de l'Etat.

Stade – installation d'abris de touche – travaux et subvention

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux d'installation d'abris de touche au stade de Villiers-le-Sec d'un montant estimé total de 3 200,00 € HT. Il sollicite une subvention auprès du Fonds d'aide au Football amateur.

Sécurisation et renforcement d'un front terreux – travaux et subvention

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser les travaux de sécurisation et renforcement d'un front terreux sur le territoire de Villiers-le-Sec d'un montant estimé total de 12 600,00 € HT. Il sollicite l'aide du Conseil Départemental et de l'Etat.

Numérotation dans des voiries

Le Conseil Municipal décide de la numérotation des lieux de la manière suivante :

Section	Parcelles	Adresse
AH	406	47 Bis Grande Rue
AH	409	47 Ter Grande Rue

Informations diverses :

- **Éclairage public** : Le SDED va procéder au remplacement des horloges de programmation obsolètes afin d'optimiser le pilotage du réseau. Cette intervention permettra notamment de maintenir l'éclairage du rond-point tout en assurant l'extinction nocturne des rues adjacentes.

- **Élections municipales** : En prévision du scrutin de ce dimanche, le tableau des permanences est actualisé. Il sera transmis aux assesseurs au plus vite.

- **Assainissement (Lagunage)** : Les opérations de régulation des ragondins sur le site du lagunage ont porté leurs fruits.

Villiers-Le-Sec, le 11 mars 2026
Le Maire,


Laurence MEUNIER.